



VILLE DE MORNE-A-L'EAU

Séminaire de formation

L'Action Sociale aux fondements de la cohésion territoriale

**L'accompagnement social des publics en
difficulté : lutter contre le non recours.**

Samedi 27 avril 2019 de 8h30 à 13h

Salle des délibérations

I. Le contexte général

- Une population mornaliène estimée en 2019 à un peu plus de 17 396 habitants qui augmente de manière constante grâce au volontarisme de la commune. en matière d'implantation de programmes de logements (sociaux notamment) qui confère une attractivité des populations.
- Des familles monoparentales fortement représentées sur le territoire mais également dans les services sociaux notamment au CCAS.
- Des phénomènes de Gérontocroissance (l'augmentation de l'effectif des personnes âgées) et de vieillissement (modification de la composition par âge de la population due à l'augmentation de la proportion des personnes âgées) de la population qui se pérennisent et qui même s'amplifieront dans les quinze prochaines années et ce, conformément à la tendance nationale.
- Une croissance des problématiques « de la jeunesse » :
 - Taux élevé de décrochage scolaire
 - Taux élevé d'enfants placés à l'ASE par rapport à la moyenne départementale

II. La problématique

Le Centre Communal d'Action Sociale de par ses missions, reçoit généralement un public en difficultés sociales. Depuis quelques années, nous assistons à une augmentation du nombre d'administrés présentant à la fois des troubles de santé mentales légers ou graves et des difficultés dans la gestion de leur quotidien.

Le délitement des solidarités familiales conduit une part de la population à venir au CCAS solliciter une assistance qui était jusqu'ici prodiguée par les proches.

Les familles elles-mêmes, en prises avec leurs propres difficultés ne sont plus aussi disponibles pour les grands et arrières grands-parents. Cette situation est aggravée souvent par des départs forcés en France ou à l'étranger, par des décohabitations qui éloignent les familles... Ainsi, « la transmission » qui assure le lien intergénérationnel et qui favorise à la fois le bon vieillissement et l'éveil des petits enfants tend à disparaître.

L'insécurité alimentaire est de plus en plus visible, eu égard à l'accroissement du nombre de demandes de colis alimentaires et d'inscription à l'Épicerie Solidaire et la durée dans ces dispositifs.

Les factures d'eau, d'EDF et les loyers peinent à être réglées et la nécessité d'un accompagnement budgétaire se fait d'autant plus indispensable car il faut gérer « l'ingérable ».

Quelques phénomènes qui viennent accentuer les difficultés des ménages sont à observer localement :

- Des dysfonctionnements des opérateurs au niveau de la gestion des factures d'eau
- L'impact des faits publicitaires
- Les prix des produits de première nécessité qui restent encore élevés malgré le « bouclier des prix ».

De surcroît, en analysant les signalements enregistrés par le CCAS et qui restent encore trop peu nombreux, une aggravation des situations sociales est à mettre en exergue (difficultés de santé, et de santé mentale, endettement, abus, addictions ...) car les personnes n'ont pas fait valoir leurs droits suffisamment tôt.

Pour quelles raisons les publics vulnérables, qui ont normalement droit aux aides sociales et qui en ont le plus besoin, ne demandent-ils pas à en bénéficier ? Et dans quelle mesure les acteurs de terrain, les organes de décision (Conseil Municipal, Conseil d'Administration) peuvent-ils lutter contre le phénomène de non recours dans le cadre de l'exercice de leur mission ou de leur mandat.

Toute chose étant égale par ailleurs, la méconnaissance des dispositifs de politique sociale est l'une des raisons du **non recours aux droits et services liés à la protection sociale** (ACS, CMU-C, RSA, ASPA, chèque énergie...)

« A dan lakou
Toutmoun ka vwè
Sa toutmoun ka fè
Ka ni antoujan présyon
Dèpi lakou koumansé disparèt
Kontwol sosyal disparèt »

Tiré d'un ouvrage de Florette MORAND

III. Les objectifs

Le CCAS est le lieu de la mise en œuvre de la politique municipale en matière d'accompagnement social. Il doit être repéré par tout citoyen qui souhaiterait avoir recours à ses services. Malheureusement ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Ce séminaire conçu comme une action « d'information- formation » a pour ambition de :

- **Expliquer** le rôle et les missions du CCAS.
- **Sensibiliser** l'auditoire sur les difficultés, les préoccupations de la population.
- **Inform** sur les dispositifs de politique sociale pour un meilleur repérage des situations difficiles pour lesquelles il faudrait activer ces dispositifs.

Même si la politique de lutte contre l'exclusion a permis de mettre en place une série de mesures permettant de faciliter l'accès aux droits, le non recours aux aides sociales chez les personnes vulnérable est fréquent. Pour exemple, les missions même du CCAS sont mal connues du public. Osons espérer que la simplification des prestations sociales annoncé dans le Plan Pauvreté National impactera favorablement cet état de fait.

Cependant nous faisons le pari que les élus, les responsables d'associations, les membres du Conseil d'Administration du CCAS peuvent **constituer relais efficace et efficient** pour amener les informations dans les quartiers et en même temps repérer les familles, les personnes isolées en difficulté qui seront signalés au CCAS. L'outil « fiche de signalement » mis à disposition par le CCAS est encore trop peu utilisée.

Ce séminaire, c'est l'occasion de **jeter les prémices d'une réflexion** sur les conditions de mise en œuvre d'une démarche collective vertueuse qui viserait à **agir** sur les phénomènes d'isolement et de précarité dans les différents quartiers de la ville dans une collaboration CCAS/FORCES VIVES en s'appuyant sur les éléments de connaissance des uns et des autres du territoire.

IV. Le public

Ce séminaire s'adresse aux :

- Les élus du Conseil Municipal
- Le conseil d'administration du CCAS
- Les responsables d'Association

- Les cadres de la collectivité
- Le personnel du CCAS

Au bénéfice des administrés en difficulté sur le territoire de Morne-A-L'eau

V. Les thématiques

1. Le « Plan Pauvreté » : quelle traduction sur le territoire de MORNE-A-L'EAU ?

Quelques chiffres en Guadeloupe :

- 30% de la population serait en dessous du seuil de pauvreté (contre 14% au niveau national) ;
- Un taux d'allocataires du RSA 4 fois supérieur à la moyenne nationale.
- Plus de 22% des guadeloupéens sont au chômage, plus de 53% chez les jeunes avec 19% qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation.
- 33% des jeunes sont en difficulté de lecture (9,7 % Hexagone).
- 39,5 % de familles monoparentales (25 % Hexagone).
- Et 31% de personnes âgées dans la population d'ici 2030 (29% Hexagone)

MORNE-A-L'EAU n'échappe pas à cette tendance.

L'objectif de ce « plan pauvreté » selon la ministre des Outre-mer, Annick Girardin. : **«S'attaquer aux inégalités de la Guadeloupe»**. Comment ? Avec quels outils ?

2. Le CCAS, un outil au service du développement social.

Le CCAS joue un rôle important auprès des administrés de la commune et principalement auprès de ceux qui sont fragilisés ou victime de l'exclusion. Il s'efforce de répondre aux difficultés soit en activant lui-même ses leviers soit en orientant les usagers vers les services idoines.

Il répond **Solidarité, lien social, et insertion** au travers des actions d'accompagnement individuelles qui relèvent de sa mission traditionnelle et des actions collectives qu'il conduit telles que :

- Des actions d'éducation à l'hygiène de vie, et à la nutrition notamment dans le cadre de son partenariat avec la banque alimentaire de Guadeloupe.
- Des actions de socialisation et de santé à destination des personnes âgées.
- Des actions de soutien à la parentalité.
- ...

Et bientôt des actions d'éducation budgétaire et de prévention du surendettement

3. Place des élus/responsables d'associations dans la construction et le maintien du lien social avec nos aînés.

Extrait de la note de cadrage-Département Guadeloupe- Appel à projet Sept. 2018 :

« La lutte contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées est un enjeu de société majeur. La population des personnes en situation d'isolement relationnel est aujourd'hui composée pour un quart (23%) de personnes âgées de plus de 75 ans, soit environ 1,2 million de personnes en France. »

« Le diagnostic territorial conduit au cours des travaux de réactualisation du schéma départemental de l'autonomie 2016-2020 rend compte des éléments suivants :

- La population âgée de 60 ans et plus, a évolué de 3,8 % entre 2012 et 2016.
- Le nombre de personnes âgées dépendantes devrait doubler en Guadeloupe à l'horizon 2030.
- Le taux de personnes âgées de plus de 80 ans vivant seules en Guadeloupe atteint 42% ».

« L'isolement des personnes âgées apparaît désormais, comme une donnée particulièrement importante, nécessaire à la prévention des situations de vulnérabilité. De ce fait les actions prévues dans le cadre du schéma départemental de l'autonomie définissent de nouvelles perspectives pour le déploiement des actions visant à répondre aux objectifs de la Mobilisation pour la lutte contre l'isolement des personnes âgées – **MONALISA** »

Comment peut s'organiser la lutte contre l'isolement de nos séniors localement ? Quelle mobilisation ? Avec quels outils ?

VI. Les bénéfices attendus

- Une meilleure connaissance des dispositifs de cohésion sociale.
- Une meilleure visibilité du fonctionnement et des actions du CCAS.
- Un décloisonnement des fonctions.
- Un partage de bonnes pratiques.

INFOS

Prochaines actions :

04 mai : Atelier Couches lavables : Je fais des économies...je protège ma planète

**17 Mai : Journée portes ouvertes au CCAS
Inauguration de l'espace numérique**

QUELQUES ACTIONS EN IMAGES....

07 février 2019

PROGRAMME ANNUEL D'ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ 2019



Cette belle rencontre sociale a eu lieu à la Salle des Délibérations de l'Hôtel de Ville de MORNE-A-L'EAU

Il s'agissait dans le cadre de la mutualisation des actions de soutien à la parentalité à MORNE-A-L'EAU au Centre Communal d'Action Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales ainsi qu'à l'Association « Les Bras Ouverts » œuvrant sur le territoire communal de mettre ensemble leurs compétences professionnelles et leur savoir-faire pour donner toute sa mesure aux actions d'accompagnement social menées en direction des familles.



BIK A PAWOL DU 02/04/19



MANMAN, PAPA ET TI MOUN... MINM KOMBA !
« Pour une relation Parents/Enfant réussie »

MORNE-À-L'EAU

La parentalité abordée par le sociologue Raymond Otto

Une causerie organisée par le CCAS dans le cadre du programme de mutualisation des actions de soutien à la parentalité, a permis au sociologue Raymond Otto de « Ramener les participants sur ce qu'ils savaient d'eux-mêmes ».

Lors d'une causerie récente organisée par le centre communal d'action sociale, au marché aux vivres, sur le thème « manman, papa e ti moun: minm komba ! Pour une relation parents/enfants réussie », le sociologue Raymond Otto, qui était invité à mener les échanges avec l'assistance, a choisi de ne pas rester collé au thème du débat et de pousser les gens à parler d'eux-mêmes : « Contrairement au sujet annoncé, j'ai préféré ramener les gens sur ce qu'ils savaient d'eux-mêmes. Nous sommes donc partis sur le harcèlement, parce que cette loi génère justement beaucoup de situations conflictuelles dans les familles. Pour ce faire, nous avons abordé les noms de famille et les prénoms savanes. Nous avons grandi avec ce fonctionnement, mais aujourd'hui, cela s'appelle du har-

cèlement. Ce qui n'était que moquerie et qui nous aura fait grandir devient aujourd'hui du pénal. Il nous faut recouvrer le droit français dans certains actes que nous pratiquons tous les jours et que nous croyons comme allant de soi. Dès la naissance, il faut poser les règles, et à partir de 7 ans, on réédite les règles simplement en parlant », a expliqué le sociologue.

Construire un citoyen « responsable »

Il poursuit « nous sommes restés sur les trois phases de notre histoire, à savoir le Bumidom, l'arrivée des prestations sociales et le fonctionariat lorsque l'on a décidé de quitter la ruralité et d'autres modes de vie. Nous ne vivons plus en quartier mais en HLM donc forcément, les sociabilités



Le sociologue Raymond Otto a orienté le débat sur la parentalité vers un débat où les gens parlaient de ce qu'ils savaient d'eux-mêmes. (Photo : L.O.)

de nos enfants ne sont plus les mêmes. Il s'agissait d'un moment où nous avons partagé chacun notre expérience. L'idée c'est de vraiment s'auto-évaluer sur le projet que l'on a pour son enfant. Cette question réglée, le reste en découle. On apprend à l'enfant les

règles en extérieur, comment se comporter. On limitera les incivilités parce que l'enfant sait que, derrière, une sanction va tomber. Normalement, à terme, on est censé construire un citoyen responsable ».

ELLE A DIT

Ericka Sennoaj, ingénieure sociale

« Être parent aujourd'hui, c'est une question de transmission et d'éducation, et chacun est en capacité de transmettre et d'éduquer. Il faut que tout le monde en ait conscience et arrête d'accuser l'autre, en l'occurrence, l'État. Les adultes d'aujourd'hui, c'est nous et les adultes de demain, c'est ceux à qui on est censé transmettre quelque chose. On a une pléthore de structures, d'institutions et de professionnels qui doivent pour accompagner et soutenir les adultes dans leur fonction parentale. On a le CCAS, les psychologues, les services d'aides à la parentalité, le Réseau (Réseau d'aide et d'écoute d'appui à la parentalité). C'est gratuit. C'est vrai que lorsque l'on rencontre une difficulté, on n'ose pas mais après, il est trop tard. Il n'y a pas de parent parfait, on ne nait pas parent, on le devient, et c'est sur le tas que l'on peut voir le résultat de ce que l'on aura pris un certain nombre d'années à ébaucher. »

LO

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
LE 22 AVRIL 2019 (VENTE DE BUS) - LES 23, 24, 25, 26 et 27 AVRIL 2019
(LE 23 AVRIL, VENTE DE TERRE À SAINT-MARTIN)

L'écrivain Ernest Pépin au lycée Faustin Fléret

ATELIER CUISINE DU 11 /04/19 : **JE MANGE PAS CHER ET EQUILIBRE**



